

COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL

mardi 21 juillet 2015 à 18 h 15

.....
Conformément à l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été publique.

Président de séance : Alain Metge

Secrétaire de séance : Romain Nunez

Présents : Guy Artigues, Denis Cambus, Fabien Carrère, Gilbert De Sacramento, Jean-Paul Foncel, Alain Metge, Yves Micas, Romain Nunez, Didier Piquemal, Paul Rogalle, Chantal Thibout et Annie Rouquette

Absents ou excusés : Huguette Déjean, Danièle Vigneaux et Jocelyne Dupuy

-
- Approbation
Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du mardi 16 juin 2015 à 18h15
 - COMMISSION ADMINISTRATION
 - Propositions de la commission
 - Remise à jour du plan Communal de Sauvegarde par Guy Artigues et Gilbert De Sacramento, les Conseillers Municipaux doivent les informer des personnes vulnérables de leurs secteurs définis.
 - Point sur l'état des dépenses de moitié année : bilan équilibré.
 - Remplacement suite au départ à la retraite de Aimé Claustre : un emploi de CUI sera ouvert.
 - Demande d'apprentissage sur 2 ans : accord du Conseil.
 - COMMISSION QUAI DE BUS
 - Présentation du dernier projet par la commission : validation du Conseil Municipal.
 - COMMISSION TRAVAUX
 - Toiture école : Bureau d'étude 600€ pour renforcement arêtier (poutre abîmée non visible par les Entreprises qui ont fait les devis). La porte d'entrée doit être sécurisée avant la rentrée scolaire.
 - Voirie : Le chemin des Calvets est fait. Le chemin de Lèdre n'est pas terminé.
 - COMMISSION VILLAGE DE VACANCES
 - Compte rendu par Jean-Paul Foncel :
 - Fréquentation en hausse de 30% au 1^{er} semestre 2015
 - DIVERS

- Délibération Forêt Indivise Montagagne-La Bastide : créance de 17 476€, il n'y aura plus de dette FFN. Accord du Conseil Municipal pour choisir cette option.
- Délibération Renforcement BT s/P3 Coutet prise ne charge à 100% par le SDCEA.
- Rite mardi 04 août 2015 : faire 10 affiches (afficher à Castelnaud, Rimont et Cadarcet).
- Jour de la nuit : modalités par Didier Piquemal.

La séance est levée à 20h10.

Le Maire,
Alain METGE.

